

## Canicrottes

### M. Romain Lambert, conseiller général

Chacun se promenant dans nos campagnes constatera la présence accrue de chiens.

Cette affluence a comme conséquence le problème des déjections canines et les problèmes que les agriculteurs rencontrent dans les champs. C'est un sujet que nous avons débattu lors de l'élaboration du règlement sur les chiens.

A cet effet, quelques poubelles spécifiques, les "canicrottes", sont disposées de part et d'autre des chemins et aux abords des localités de Val Terbi.

Elles sont plus ou moins utilisées à bon escient... ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Chacun s'accordera à dire que c'est avant tout une question d'éducation des propriétaires de chiens ... je vous l'accorde.

Cependant et fort de ce constat, il manque à quelques endroits ces poubelles pour chiens.

Avec mes collègues de la commission des travaux publics, nous avons listé des endroits plus fréquentés que d'autres où les gens déposent leurs poubelles directement dans la nature, à même le sol, malheureusement sans les rapporter à la maison :

- Vicques : bifurcation sous Motton, piste cyclable entrée de Vicques, côté EST, nouvelle piste cyclable vers le moulin
- Montsevelier et Vermes, apparemment tout est en ordre.

Dès lors, je demande au Conseil communal s'il consentirait à acheter et faire installer des "canicrottes" dans ces lieux. Il va de soi que le financement doit provenir du fond alimenté par la taxe des chiens. Je remercie le Conseil communal pour sa réponse.

### Réponse du Conseil communal par M. Yvan Burri

Monsieur Yvan Burri remercie le conseiller général de soulever le problème. La propreté nous tient à cœur. Monsieur André Chappuis, voyer communal sera entendu et des propositions seront faites au Conseil communal.

**Monsieur Romain Lambert est satisfait.**